



Réunion des États Parties

Distr. générale
25 mai 2000
Français
Original: anglais

Réunion des États Parties

Dixième Réunion

New York, 22-26 mai 2000

Décision concernant la création d'un fonds d'affectation spéciale pour aider les États dans le cadre des procédures à engager devant le Tribunal international du droit de la mer

La dixième Réunion des États Parties à la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer décide de recommander à l'Assemblée générale des Nations Unies d'examiner à sa cinquante-cinquième session, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « Les océans et le droit de la mer », la question de la création d'un fonds d'affectation spéciale, qui serait alimenté par des contributions volontaires et serait destiné à fournir un concours financier aux États dans le cadre des procédures à engager devant le Tribunal international du droit de la mer.